

GERPINNES

Bulletin communal



SEPTEMBRE 2019 | n° 274



LES POMPES FUNÈBRES **POSTIAU Gabriel** SPRL

organisent des funérailles partout en Belgique

Parce que dans ces moments-là il est important qu'un professionnel vous soutienne.

- Inhumation et crémation
- Démarches et formalités
- Soins d'hygiène et de présentation.
- Funérarium moderne avec salle de réception unique dans l'entité de Gerpinnes.
- Contrats de funérailles – dépôt de volontés.
- Monument et recouvrement de caveau.
- Placement de caveau préfabriqué pour le jour des funérailles.
- Fleurs naturelles et artificielles de 1er choix.



37, rue de la Scavée à 6280 Acoz tél : 071/50.33.64 - Gsm 0495/26.12.12
E-mail : gabriel@postiau.be - www.postiau.be

ARBC Débouchage

— Société agréée —

SPRL

Débouchages égouts - WC - Salle de bain - Cuisine

Caméra avec détecteur de canalisation

Contrat d'entretien

Nettoyage de citernes à mazout

Découpage et enlèvement également



Dépannage 7J/7 & 24h/24

E-mail :
sprl-a.r.b.c@hotmail.com

Tél/Fax 071 216 521

Gsm 0477 407 449

www.arbc.be

Le mot de l'échevin

Chères Gerpinnoises,
Chers Gerpinnois,

Succéder à notre nouveau député régional, Julien Matagne, ne sera pas chose aisée malgré l'expérience scabinale acquise précédemment. Ce défi, mon parti m'a demandé de le relever.



Mes objectifs sont fixés et je tenterai de les atteindre :

- Avoir le souci permanent de l'intérêt général; il doit être le filtre de toutes les propositions et projets d'investissement.
- Protéger l'environnement, les sources de nourriture et d'eau potable, la qualité de l'air, le climat, la biodiversité, pour préserver la survie et l'avenir des générations futures.
- Faciliter la liberté de se mouvoir pour se rendre au travail et à l'école, pour accéder aux infrastructures culturelles, sportives et de loisirs car la mobilité est un droit pour tout citoyen.
- Se rendre attentif aux problèmes de chacun en étant présent et disponible et ne pas oublier les qualités indispensables que sont l'honnêteté, l'empathie, la capacité à tenir ses promesses.

Voilà le projet auquel je vais m'atteler et que je souhaite partager avec vous aujourd'hui.

Denis Gorez
Echevin des finances

Table des matières

• Le mot de l'échevin	3
• Le conseil communal en bref	3
• Horaire des services communaux	4
• Membres du collège Permanences	4
• Avis à la population	6
• Actualités	7
• CPAS	8
• Culture	11
• Accueil temps libre Plan de cohésion sociale	13
• Environnement	14
• Royal syndicat d'initiative	16
• Travaux	17
• Agenda	18
• Maison de la laïcité	19
• Unité pastorale refondée de Gerpinnes	19
• Opinion des groupes politiques	20
• Subsides	22

Le conseil communal en bref....

Séance du conseil communal du 23 mai 2019

- Conseil communal des enfants - projet EnerjX - présentation.
- Appel à projets communaux dans le cadre de la supracommunalité en province de Hainaut 2019-2020.
- Voirie - création d'une voirie sise à Gerpinnes Flaches dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme visant la construction de 8 immeubles de 6 appartements introduite par la S.P.R.L. CCLB Invest.
- Convention de collaboration - Croix rouge - période du 01/06/2019 au 31/05/2022 - mise en œuvre de dispositifs préventifs de secours dans le cadre de festivités.
- Tableau de bord du plan de cohésion sociale 2020-2025 - approbation.
- Intercommunales - assemblées générales - approbation des points portés à l'ordre du jour - IDEFIN -La Sambrienne - ORES - TIBI - IMIO - INASEP.
- Marché : réparation d'un égout pour insalubrité - rue des Grands Prés à Joncret (ID899) - ratification de l'approbation des conditions par le collège pour cause d'urgence impérieuse.
- Marché - plan d'investissement communal 2019-2021 (ID893) - approbation.

L'intégralité des décisions du conseil communal peuvent être consultées sur notre site : www.gerpinnes.be

• • • Horaire des services communaux

HÔTEL DE VILLE - SERVICES ADMINISTRATIFS

11, avenue Astrid à GERPINNES

Tél. : 071/50.90.00

Fax : 071/50.90.69

Accueil - Etat civil - Population - Permis de conduire :

- Lundi et vendredi :
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 19h00

Comptabilité - Secrétariat et services divers :

- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 16h00

Urbanisme :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 19h00

Service des travaux :

14, rue des Acec à Gerpinnes - Tél. 071/65.05.29 - Fax : 071/50.51.28 - Horaire d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Vous désirez faire paraître une information dans le prochain bulletin communal ? Faites-la parvenir par mail à Katia SGUARIO (ksguario@gerpinnes.be) **avant le 14 octobre 2019.** **Prochaine parution : le 27 novembre 2019.**

Membres du collège : permanences



Philippe BUSINE - Bourgmestre - rue de l'Astia, 8 à Hymée - 0473/98.90.18 - pbusine@gerpinnes.be

Police et sécurité - Police des cimetières - Fabriques d'église - Laïcité - Travaux subsidés (voiries-bâtiments) - Urbanisme - Aménagement du territoire - Plan communal de développement rural - Patrimoine - Communication (bulletin communal-site internet) - Ressources humaines - **Permanences le mercredi de 15h00 à 18h30.**



Denis GOREZ - Echevin - place d'Hymée, 50 à Gerpinnes - 0494/60.87.15 - dgorez@gerpinnes.be

Finances - Mobilité - Sécurité routière - Transition écologique - Environnement - Sentiers - Développement durable - Eaux et forêts

Permanences : uniquement sur rendez-vous.



Michel ROBERT - Echevin - rue J.J. Piret, 109 à Gerpinnes - 0487/33.62.19 - mrobert@gerpinnes.be

Folklore - Culture - Vie associative - Tourisme - Etat-civil et population - Mariages - Commerces - Marchés

Permanences le mardi de 15h00 à 17h30.



Guy WAUTELET - Echevin - rue Alfred Thiébaud, 22 à Gerpinnes - 0476/38.54.31 - gwautelet@gerpinnes.be

Enseignement - Education civique - Droits humains - Plan de cohésion sociale - Accueil temps libre - Famille : petite enfance aux seniors - Jubilaires - Associations patriotiques

Permanences : uniquement sur rendez-vous du lundi au samedi.



Christine LAURENT - Echevin - rue Principale, 8 à Fromiée - 0475/37.34.08 - claurent@gerpinnes.be

Travaux (entretiens - petits travaux) - Salles communales - Entretien cimetières - Chemins agricoles - Agriculture Propreté publique - Nouvelles technologies - Energies

Permanences : le mardi de 16h00 à 17h00



Carine BOLLE - Echevin - rue de Chatelet, 5 à Gerpinnes - 0476/75.29.79 - cbolle@gerpinnes.be

Sport - Festivités - Aires de jeux - Mouvements de jeunesse - Santé - Bien-être animal - Participation citoyenne Quartiers - **Permanences : uniquement sur rendez-vous.**



Jacques LAMBERT - Président du CPAS - rue de Presles, 107 à Villers-Poterie - 0495/45.57.17

jacques.lambert@publilink.be - CPAS - Affaires sociales - ONE - Politique du logement - PMR - Emploi

Permanences : le jeudi de 16h30 à 18h30.



présentent un concept unique à Gerpinnes

Pour tout renseignement: 071 22 93 08 - 071 22 99 00
www.lesjardinsdubultia.be

Un site exceptionnel pour Seniors

Un service d'assistance à domicile

2 maisons de repos

- Une MR et une MRS
- Une cuisine de qualité
- De nombreuses activités

1 centre de bien-être

- Une salle de gym et revalidation
- Une piscine adaptée
- Un salon de coiffure
- Un institut esthétique
- Un spa privatif

44 appartements en résidence-service

- De 60 à 110 m² pour 1 ou 2 personnes
- Cuisine équipée et Salle de bain adaptée
- Sécurité 24h/24
- Accès aux activités et au centre de bien-être

Octapi

Vivre chez soi

Ma maison, mon confort, notre sérénité

www.octapi.be - info@octapi.be
071 14 35 05

Rue du Bultia, 37-45 - 6280 Gerpinnes



VH VANNOX-HEATING S.P.R.L.

Rue Van Brusselt 22 - 6280 GERPINNES
Tél. & Fax 071.50.50.49
Gsm 0477.28.38.76
vannox@busmail.net

21 ans

 Réalisation, installation de chauffage central et installation sanitaire
 Entretien et dépannage toutes marques
 Installation Energie solaire



Spécialiste **VIESMANN**



Mont-sur-Marchienne





MAISON CRISPIN

POMPES FUNÈRES

071/36 08 37

Obsèques dignes,
tarifs respectueux.

SPRL Struyven et Fils

Nalinnes

info@maisoncrispin.be
www.maisoncrispin.be
071/36.08.37 - 0495/51.32.09

ING GERPINNES

Agence indépendante
Avenue Reine Astrid 20
6280 GERPINNES

Heures d'ouverture :
Lundi de 8h30 à 12h30 sur rendez-vous
Mardi de 8h30 à 12h30 Fermé
Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h45
Judi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h45
Vendredi de 8h30 à 12h30 sur rendez-vous

Tél. **071 509 890** - Fax **071 509 898**
N° d'entreprise : 0658 998 796



E-Mail : gerpinnes@ing.be
www.ing.be



INFIRMIÈRE À DOMICILE

Vasquez Nadal Elodie
0476/20.83.70
Rue du Clerc, 8 - 6280 Joncret
Gerpinnes et ses environs



PERMANENCES SOCIALES

Permanence juridique gratuite

Tél : 071/50.29.11

Les prochaines consultations auront lieu **le 01/10 et le 5/11 de 17h00 à 19h00.**



La Sambrienne - logements sociaux

Comité consultatif des locataires et propriétaires.
Représentation du C.C.L.P. au niveau de Gerpinnes; Maryse REMACLE membre. Claude QUAIRIAUX : membre et responsable d'antenne de GERPINNES.

Permanences: sur rendez-vous.

E-mail: cquairiaux.cclp@hotmail.com - Gsm: 0470/20.29.99

SPF Sécurité sociale (vierge noire)

Chaque 1er mardi du mois de 9h00 à 11h00.

Modification de date :

la permanence du mois d'octobre se tiendra exceptionnellement le 2e mardi du mois (8 octobre).

ONP (Office National des Pensions)

Chaque 2e mardi du mois de 13h30 à 15h30

Les délégués répondront à toutes vos questions.

Alcooliques anonymes

Rue Edmond Schmidt, 1 - Réunion : lundi de 20h00 à 22h00.

Permanence téléphonique : 078/15.25.56. Permanence de Charleroi : 071/32.46.68

Consultation ONE

Place des Combattants, 10 - entrée parking à l'arrière du bâtiment.

Consultation enfants de 0 à 6 ans sont les 1e, 2e et 3e mercredis de 14h30 à 16h00 avec le Dr De Deuwaerder et le 4e mercredi de 15h30 à 18h00. Dr Noiset. 1e, 2e et 3e vendredis de 9h00 à 11h00. Dr Schmetz.

Travailleur médico-social : Lory Berthet. Tél 0492/23.25.20

A.L.E (Agence locale pour l'emploi)

Rue Albert Bernard, 13 - 6280 Gerpinnes - 071/33.09.59

Fax : 071/65.06.44

Mme Corine GIARGERI - ale.gerpinnes@skynet.be

Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 (juillet et août jusqu'à 15h00) et le vendredi sur convocation et rendez-vous.



Avis à la population



Inauguration du Pré-Ravel

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'inauguration du pré-Ravel **le mercredi 16 octobre** prochain à partir de 14h00, sur le terrain de jeu de la balle pelote à Acoz.

À cette occasion, vous pourrez découvrir l'exposition organisée par le cercle d'histoire de Gerpinnes avec le soutien de l'asbl Chemins du rail, les vélos électriques de Mobilesem et les activités gratuites pour enfants... L'ambiance musicale est assurée par la fanfare royale d'Acoz

Une initiative de l'échevinat de la mobilité, en collaboration avec le service PCs et le centre culturel de Gerpinnes.

Accueil des nouveaux habitants

Vous habitez dans l'entité de Gerpinnes depuis peu ([inscription dans la commune entre le 01/10/2018 et le 30/09/2019](#)) et vous souhaitez mieux la connaître. C'est dans cette optique que le collège communal, les conseillers communaux et du CPAS vous invitent **le vendredi 25 octobre 2019 à 19h00** à la maison de village des Flaches, rue Paganetti à Gerpinnes-Flaches (parking près de la salle et à proximité de l'église).

Dans un souci de bonne organisation, nous vous remercions de confirmer votre présence **avant le 18/10/2019** en envoyant un mail à l'échevin de la famille (gwautelet@gerpinnes.be) ou en téléphonant au 071/50.90.05.



Mérite culturel 2019 : appel à candidature

La commune de Gerpinnes décernera au mois de décembre le prix du mérite culturel. Merci de soumettre vos candidatures à l'échevin de la culture, Michel Robert, avenue Astrid, 11, 6280 Gerpinnes ; courriel : mrobert@gerpinnes.be

Programme Armistice du lundi 11/11/2019

- 9h00 : [Gougnyes](#) : textes lus dans l'église puis dépôt d'une gerbe au monument devant l'église
- 9h40 : [Villers-Poterie](#) : dépôt d'une gerbe à la place du Baty
- 10h00 : [Acoz](#) : dépôt d'une gerbe au monument rue de Moncheret
- 10h20 : [Lausprelle](#) : dépôt d'une gerbe au monument près de l'église
- 10h40 : [Loverval](#) : dépôt d'une gerbe au cimetière
- 11h15 : [Joncret](#) : dépôt d'une gerbe au cimetière
- 12h00 : [Gerpinnes](#) : messe suivie du dépôt d'une gerbe sur le parvis de l'église (Brabançonne avec les enfants, l'harmonie royale de Gerpinnes et la fanfare royale d'Acoz)
- 13h00 : [Réception dans la salle communale en face de l'église](#) : discours de l'échevin et prise de parole d'enfants ; verre de l'amitié
- Le lundi après-midi, les membres du collège avec les citoyens qui le souhaitent iront déposer des gerbes à [Villers-Poterie](#) (15h30 : église, cimetière, rue de Châtelet) et à [Gougnyes](#) (16h00 : Place).
- Les enfants des écoles iront fleurir des monuments à Gerpinnes, Acoz, Lausprelle, Loverval et Gougnyes du 6 au 9/11/2019.
- Les enfants, les parents et les enseignants des classes de 5ème et 6ème primaires sont cordialement invités à participer aux cérémonies patriotiques.



Une rentrée en toute sécurité

La police de la zone **Germinalt** sollicite votre collaboration pour éviter les problèmes liés à la sécurité et à la circulation aux abords des écoles : stationnement, vitesse, demi-tour dans un carrefour, enfants qui ne portent pas la ceinture de sécurité, etc.

Souvent, il est possible de se stationner à une distance raisonnable de l'école pour terminer ensuite le trajet à pied. Pensez-y !

D'autre part, nous constatons trop souvent des infractions. N'oubliez pas les règles élémentaires du code de la route : elles garantissent votre sécurité et celle de vos enfants. En voici un bref rappel :

Pour les véhicules :

- l'école se trouve dans une zone où la limitation de vitesse est fixée à 30 km/h ;
- le conducteur doit redoubler de prudence en présence d'enfants ou d'autres usagers faibles ;
- il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement à tout endroit où il est manifestement susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de gêner sans nécessité, notamment :
 - en agglomération, sur les trottoirs ou accotements en saillie ;
 - en laissant moins de 1m50 de passage pour les piétons, du côté extérieur de la voie publique ;
 - sur les pistes cyclables ;
 - sur les passages à niveau ;
 - à contresens d'une chaussée à double sens de circulation ;
 - devant les accès carrossables ;
 - sur la chaussée lorsque la largeur de passage libre est réduite à moins de 3m ;
 - sur la chaussée, le long d'une ligne blanche continue ;
 - sur la chaussée, le long d'une ligne jaune discontinue ;
 - au sommet d'une côte, dans un virage ou dans un carrefour ;
 - à moins de 1m, tant devant que derrière, d'un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ;
 - à moins de 5m en deçà d'un passage pour piétons ou sur celui-ci ;
- Le conducteur et les passagers des véhicules automobiles en circulation doivent porter la ceinture de sécurité aux places qui en sont équipées. La ceinture doit être portée correctement. Les enfants mesurant moins de 1,35 mètre et/ou pesant moins de 36Kg doivent être transportés dans un dispositif de retenue pour enfant, adapté à la taille et au poids (rehausseur pour ceinture à trois points d'ancrage).

Pour les piétons :

- les piétons doivent emprunter les trottoirs, les accotements en saillie praticables, et à défaut, les accotements de plain-pied praticables ;
- les piétons doivent traverser la chaussée perpendiculairement à son axe ; ils ne peuvent ni s'y attarder, ni s'y arrêter sans nécessité. Quand il existe un passage pour piétons à une distance de moins de 20 mètres, les piétons sont tenus de l'emprunter.



Vous avez des dettes ?

Vous ne parvenez plus à faire face à vos remboursements ?

Vous souhaitez trouver une solution avec vos créanciers ?

Le service de médiation de dettes du CPAS de Gerpinnes peut vous aider.

L'objectif de la médiation de dettes est de trouver une solution durable au surendettement.

Selon votre situation, nous vous orienterons soit vers la médiation amiable, soit vers la médiation judiciaire (appelée RÈGLEMENT COLLECTIF DE DETTES).

La médiation de dettes amiable est accessible à toute personne physique. Cependant, si vous êtes commerçant ou ancien commerçant, sachez que seules les dettes privées sont visées.

Qu'est-ce qu'un RÈGLEMENT COLLECTIF DE DETTES (RCD) ou médiation judiciaire ?

Le règlement collectif de dettes est une procédure en justice créée par **le législateur** fédéral pour tenter de remédier aux situations de surendettement devenues ingérables.

Il faut être une **personne physique** (par opposition à une personne morale, une société) et **non commerçante**.

La demande doit être introduite auprès du **greffe** du tribunal du travail.

Les effets de la procédure sont notamment :

- Vous ne pourrez plus disposer de vos biens pour les louer, les vendre ou les donner.
- Les intérêts sur vos dettes seront suspendus tout comme les poursuites qui auraient été engagées contre vous en récupération (sauf vente de bien déjà engagée).
- L'indisponibilité des revenus : durant le RCD vous ne percevrez plus vous-même vos revenus, quels qu'ils soient. Ce sera le médiateur qui les percevra pour vous et en retirera les sommes nécessaires à l'application du RCD (payer les créanciers, constituer une réserve, prévoir une provision pour les frais et honoraires). Il vous reversera ensuite une quote-part minimale pour vivre décemment avec votre famille.

Plus de renseignements ? Contactez le CPAS de Gerpinnes au 071/50.29.11 ou présentez-vous à la permanence du service de médiation de dettes le vendredi entre 8h30 à 11h30.

Sources : <http://www.mediationdedettes.be> - <http://socialsante.wallonie.be/surendettement>

Vous êtes une personne à mobilité réduite ou malvoyante,

Vous êtes un aidant proche d'une personne handicapée,

Vous êtes un professionnel de la santé,

l'administration communale souhaite initier un groupe de réflexion sur le sujet afin d'offrir à chacun un maximum de confort de vie dans les espaces publics plus particulièrement.

Vous êtes les bienvenus afin d'apporter vos témoignages, vos propositions, vos souhaits et vos plaintes.

Un contact vous est accessible au 071/50 29 11 ou au 0495/45.57.17.

Don de sang

Parce que la Croix Rouge a besoin de sang, nous vous encourageons à participer aux collectes sur notre territoire.

Voici un rappel des conditions pour donner votre sang :

- Être en bonne santé ;
- Être âgé de minimum 18 ans (attention, le premier don de sang doit avoir lieu avant le jour du 66ème anniversaire. Au-delà du 66ème anniversaire le don de sang est autorisé uniquement si le don précédent remonte à moins de 3 ans) ;
- Peser au moins 50 kg ;
- Ne pas présenter de risque de transmettre des maladies infectieuses ;
- Le dernier don de sang doit remonter à plus de 2 mois.

Renseignements : info@dondesang.be



AIDE AUX PERSONNES - MAINTIEN À DOMICILE

Votre situation	Vos besoins	Organisme à contacter	Tarif et mode de paiement
Pensionné BIM ou OMNIO et/ou Handicap à plus de 66% BIM ou OMNIO et conditions de revenus dans tous les cas	- Jardinage, tonte de pelouse, taille de haies, évacuation de déchets verts - Petits dépannages domestiques	CPAS¹ N.B. : le CPAS utilise son propre matériel	<i>Tarif horaire :</i> de 3,50 € à 15,00 € par heure et par ouvrier <i>Enquête sociale préalable</i>
BIM/OMNIO Handicap à plus de 66 % Pensionnés	- Tâches ménagères - Service de maintien à domicile	CPAS¹ Service Aide Familiale Coordination et Soins à domicile	<i>Tarif horaire :</i> de 1,39 € à 7,81 € <i>Enquête sociale préalable</i>
Personne de plus de 60 ans ou handicap ou maladie	Repas chauds à domicile	CPAS¹	<i>Prix unitaire :</i> de 3,00 € à 7,00 €
Sans importance	- Déplacements médicaux, administratifs, alimentaires, de courtoisie dans un rayon de 20 km maximum - Taxi avec rampe pour personne à mobilité réduite.	CPAS¹ Taxi Social	Le coût de ce service est fixé à 2,40 € pour les trajets inférieurs ou égaux à 8 km. Les kilomètres supplémentaires seront facturés 0,30 € le km.
BIM/OMNIO Besoins spécifiques <i>Enquête sociale préalable</i>	Garde d'enfant	Les Gamins d'Aujette²	<i>Forfaits :</i> 32,00 € la journée 20,00 € la demi-journée
Sans importance	- Jardinage, pelouse, haie - Aide administrative - Accompagnement - Horticulture/Agriculture - Petits travaux de réparation domestique	A.L.E.³ L'A.L.E. ne dispose pas d'outillage. Les frais de déplacements sont à charge de l'utilisateur au-delà de 5 km aller (tarif: 0,30 €/km)	<i>Chèques A.L.E. :</i> 6,45 €/h de travail (déduction fiscale de 30 à 40 %) 5,95 €/h de travail pour les personnes VIPO (non déductible) 6,45 €/h de travail pour les écoles et A.S.B.L - Droit d'inscription 7,45 € sauf VIPO
Sans importance	Répît de l'accompagnant d'une personne handicapée, âgée de moins de 65 ans	CPAS¹ Avec Aides et Soins à Domicile	<i>Tarif :</i> 6 € l'heure en journée et un forfait de 50 € par nuit.
Sans importance	Location de matériel sanitaire (fauteuil roulant, lit électrique et/ ou avec perroquet, chaise percée, tribune, ...)	CPAS¹	<i>Location :</i> De 3,00 € à 20,00 € moyennant le paiement, au préalable, d'une caution
Sans importance	- Garde à domicile d'un enfant malade âgé de moins de 12 ans - Aide ménagère - Nettoyage intérieur - Repassage au domicile du particulier - Centrale de repassage.	PICOBEL'EAU⁴	<i>Titres-Services :</i> 9,00 €/h de travail (déduction fiscale de 30 %) - réserve aux particuliers - inscription gratuite

¹CPAS

Rue des Ecoles, 31
Tél. : 071/50.29.11
Fax : 071/50.22.10
du lundi au vendredi
de 8h à 16h

²Les Gamins d'Aujette

Rue Alfred Thiébaud, 36
Tél. : 0471/88.05.74
du lundi au vendredi
de 6h à 18h

³A.L.E.

Rue Albert Bernard, 13
Tél. : 071/33.09.59 - Fax : 071/65.06.44
le mercredi et le jeudi
de 9h à 11h30 et de 13h à 16h
(juillet et août jusqu'à 15h)
le vendredi sur convocation et rdv.

⁴PICOBEL'EAU

Rue Albert 1er, 5a
Tél. : 0474/28.35.50
du lundi au vendredi
de 08h00 à 17h30

AIDE À L'INVESTISSEMENT ENERGIE POUR LES MENAGES A REVENU MODESTE (MEBAR II)

Dans le cadre de l'opération MEBAR, la Région wallonne accorde une subvention aux ménages à revenu modeste pour la réalisation, dans leur logement, de travaux qui vont leur permettre d'utiliser plus rationnellement l'énergie. Cela peut être le remplacement de châssis ou de portes extérieures, des travaux d'isolation, l'installation d'un poêle, le gainage d'une cheminée, le placement d'une chaudière ou d'un chauffe-eau,... La liste des travaux

concernés est énumérée dans l'arrêté du Gouvernement wallon.* Si le demandeur est locataire, il doit obtenir au préalable l'accord de son propriétaire.

Pour obtenir la subvention, le demandeur doit s'adresser au CPAS (071/50.29.11). C'est lui qui vérifiera, au cas par cas, les conditions d'octroi et qui lancera

**(Arrêté du Gouvernement wallon du 23 décembre 1998 relatif à l'octroi de subventions aux ménages à revenu modeste pour l'utilisation rationnelle et efficiente de l'énergie)*

LE FONDS SOCIAL CHAUFFAGE

Le Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le coût du gasoil pour les personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires. Il s'agit d'une collaboration entre les pouvoirs publics, les CPAS et le secteur pétrolier.

Vous vous chauffez avec du gasoil de chauffage, et vous appartenez à une des catégories suivantes :

- **CATÉGORIE 1** : les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité. Le montant annuel des revenus bruts du ménage ne doit pas dépasser 18 730,66 €, majoré de 3 467,55 € par personne à charge (au 1/09/2018).
- **CATÉGORIE 2** : les personnes aux revenus limités. Le montant des revenus est le même que pour la catégorie 1 mais ici, le revenu cadastral no indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est également pris en compte.
- **CATÉGORIE 3** : les personnes endettées Personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes ET qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

Alors, vous avez droit à une allocation de chauffage

- Le montant de l'allocation dépend du prix par litre et de la catégorie à laquelle vous appartenez ;
- La livraison doit être faite entre le 1er janvier et le 31 décembre de la même année ;
- Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 et 20 cents par litre ;

- Par ménage et par période de chauffe, une quantité maximale de 1.500 litres est prise en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage ;
- Il n'y a plus de seuil minimal d'intervention ;
- Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire. Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Si vous pensez pouvoir bénéficier du soutien du Fonds Social Chauffage, vous devez vous adresser au CPAS dans les 60 jours suivant la livraison.

QUELS DOCUMENTS COMMUNIQUER ?

- Une copie de la facture ou du bon de livraison.
- Votre carte d'identité ;
- Pour la catégorie 3, une copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur ;



5 octobre

L M M J V S D

ROCK EN FÊTE

20h

ROCK EN FÊTE

Rock en fête ré-investit le Centre culturel. Le temps d'une soirée, le public découvrira et entendra deux groupes issus de la scène pop rock belge. Le groupe « **Comme ça vous chante** » ouvrira cette nouvelle édition suivi des « **Dandy Shoes** ». Pure énergie, jeux de scènes survitaminés, attitudes dandyistiques... Voilà tout ce que vous proposent les Dandy Shoes!

5€

Une activité 100%Rural

2 novembre

L M M J V S D

RAMÈNE TES FRUITS

Une journée, ponctuée de nombreuses activités familiales, pour découvrir les fruits de manière ludique et conviviale. Au programme, animations pour petits et grands, conférence, balade et marché de producteurs locaux et ouverture du festival 100%Rural.

Présence de la presse mobile Pépipom. Venez transformer vos pommes en délicieux jus. Pressage sur réservation au 0471/440076.

Retrouvez le programme complet de cette activité dans les prochaines semaines sur le site www.gerpinnes.tv ou sur notre page Facebook.

GRATUIT

Une activité 100%Rural

5 novembre

L M M J V S D

VISITE DES PRODUCTEURS AU PAYS DE HERVE

Dans le cadre du Festival 100%Rural, direction le pays de Herve à la rencontre de producteurs de la région. Au programme, visite de l'Espace des Saveurs, de la Fromagerie du Vieux Moulin, de la siroperie artisanale d'Aubel, d'une brasserie. Une journée riche en saveurs et découvertes.

60€

Une activité 100%Rural

8 novembre

L M M J V S D

20h

CONFÉRENCE : LE RETOUR DU LOUP EN WALLONIE

2€

Disparu depuis la fin du 19^{ème} siècle en Belgique, le loup fait actuellement un retour remarqué. Sébastien Lezaca (guide-nature des Cercles des Naturalistes de Belgique, spécialisé dans les mammifères) répondra aux différentes questions liées à ce retour lors d'une soirée-conférence.

Du 16 au 22 novembre

MES DROITS, N'Y TOUCHE PAS !

A l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, le Centre culturel organise le premier festival « Mes droits, n'y touche pas ! ».

Au programme, une multitude d'activités pour enfants telles qu'un atelier culinaire, un après-midi parents-enfants, un atelier musical, un spectacle et bien d'autres choses. Ne manquez pas l'inauguration officielle le samedi 16 à 16h en présence du Délégué général aux droits de l'enfant et la diffusion du court-métrage réalisé par Michel Robert.

Inscriptions obligatoires.

GRATUIT



Le 2 octobre de 14h à 17h

DÉCORATIONS D'HALLOWEEN

10€

Le jeudi 31 octobre de 16h à 19h

HALLOWEEN

GRATUIT

Du 2 au 30 novembre

FESTIVAL 100%RURAL

La 5^{ème} édition du Festival 100%Rural se déroulera durant tout le mois de novembre sur les communes de Florennes, Gerpinnes, Mettet et Walcourt. Un mois consacré à la ruralité avec une multitude d'activités pour croiser les regards sur notre cadre de vie.



Centre culturel de Gerpinnes
Rue de Villers 61 - 6280 Lausprelle
www.gerpinnes.tv - 071/50 11 64

Angelo Bison, l'anti-héros devenu Gerpinnois !

Il a fait trembler les téléspectateurs de la RTBF par le biais de la série « Ennemi public » dans laquelle il incarne l'anti-héros Guy Béranger. L'acteur Angelo Bison vit désormais à Gerpinnes.



© Olivier Donnet

Angelo Bison, vous avez grandi dans le Hainaut ?

Oui. Je suis né à Morlanwelz-Mariemont. Mon papa est venu en Belgique pour travailler à la mine Saint-Arthur de Mariemont. J'y ai vécu jusqu'à l'âge de 21 ans. Ensuite, je suis rentré au conservatoire à Bruxelles et mes parents sont retournés définitivement en Italie.

Pourquoi avoir choisi de venir vous installer à Gerpinnes ?

Marie, mon épouse, est originaire des Flaches. Nous sommes tombés sur une maison qui nous plaisait à l'entrée du village et ça s'est fait comme ça. C'est intéressant car comme je suis un anti-voiture, je peux circuler à pied et en vélo au village. Mes enfants, Léonie (3 ans) et Jules (5,5 ans) sont entrés au collège St Augustin. On a accéléré le timing d'emménagement pour ne pas perturber leur scolarité.

Vous avez fait énormément de théâtre mais c'est la série « Ennemi public » qui vous a fait sortir de l'ombre auprès du grand public il y a 3 ans. Comment avez-vous accueilli cette notoriété ?

Très bien. J'étais à peine installé à Gerpinnes que je suis venu boire un verre dans le centre et j'ai rencontré des gens qui m'avaient reconnu. Comme j'ai quand même une grande carrière de théâtre, avant la série, les gens m'arrêtaient une fois tous les deux mois pour me parler d'une de mes pièces. Depuis la diffusion de « Ennemi public », à Bruxelles, on m'arrête quasiment tous les jours. J'ai vraiment beaucoup de plaisir à discuter avec les gens. Ce sont des échanges que j'apprécie.

Que pouvez-vous dire à propos de la série ?

Les Belges en sont fiers car elle a été exportée dans 50 pays à travers le monde et elle a très bien fonctionné. A Alle-sur-Semois, où nous avons tourné, je me suis fait plein d'amis. Le Belge est très fier de voir ses paysages. La troisième saison devrait arriver. Ce n'est pas encore tout à fait officiel mais normalement les scénaristes ont quasiment terminé le scénario qui sera le final. Il y aura plein de rebondissements où tout va se comprendre.

Cette série a-t-elle entraîné d'autres projets pour vous ?

Suite à cela, j'ai un agent à Paris. J'aimerais beaucoup faire du cinéma mais on ne me propose pas des choses intéressantes. C'est très difficile, ou alors il faut s'exiler comme l'ont fait Benoît Poelvoorde et Cécile de France. On me propose souvent de faire un jour de tournage mais je n'ai pas tellement envie de faire un seul jour. Le personnage de Béranger a fort marqué les gens. Il va falloir que je montre que je peux faire autre chose que ce personnage-là. J'attends patiemment les propositions de cinéma et pendant ce temps, je continue à faire du théâtre.

Quel est votre spectacle en cours ?

Je suis nommé pour le meilleur seul en scène avec la pièce « Un homme si simple » d'André Baillon et je prépare le spectacle « Da Solo » de Nicole Malinconi qui raconte l'histoire de son père, un immigré italien venu travailler à Ostende. Cette histoire est proche de la mienne et j'aimerais d'abord la jouer dans des petites salles en Wallonie. Pourquoi pas à Gerpinnes !

Ma commune dit « Oyi » au wallon

Un peu de toponymie wallonne sur notre commune. A propos de ruisseaux
Li rî d'ôco (La Biesme, nom primitif) si soûrdant è-st-ô trô du r'nôd à Anzène.
Li rî d'ôjète qui vènt d'tôrcène ricwèt à Djèrpène, li richot d'St Pièr (la rivière de fer) qui vènt di bitronsô adon i s'diridje ô cente di Djèrpène, lès eûyes sont distoûrnèyes pô bî dou moulin pou alimintêr li moulin...
Li richot di lormâlô discind dèl Flaches adon si diridje aviè Djoncrèt èt ôco.
Li rî di Fagnèt... Qui vient de les pachis et se jette dans le Lormalau.
Li richot dou Bru r'djond l'ôco à Imièye èt li rî dèsongnias à Djèrpène, deûs p'titès valèyes a l'cène d'ôco.
Li rî d'ôco si prolondje d'ssus ôco après l'bate di Djèrpène gn- a l'bate dou moulin d'ôco.
Li rî dèl blanchis'rîye vènant d'Djoncrèt.
Li rî d'Bouyon qui discind di Vilé... Dins l'timp, les Hayettes de bouillon... Lès fonds d'bouyon..
Li rî dou Tchôrnwè... Vers le Charnoy.. Une expression locale : Il-è-st-ossi chalè qu'èl rî du Tchôrnwè.
Rî Sinri... Ce cours d'eau a donné son nom à un quartier de Loverval.

Lexique :

Rî-Richot-	Ruisseau	Anzène....Hanzinne
Soûrdant-	Source	Bate...Retenue d'eau
Trô...	Trou	Chalè...Tordu
R'nôd-	Renard	Blanchi'rîye...Blanchisserie
Ôco...Acoz		Pachis...Près
R'dond...Rejoint		Bitronsô...Bertransart
Imièye...Hymiée		Bouyon...Bouillon
Discind dèl Flaches		Descend des Flaches
Euyes....	Eaux	



● ● ● Accueil temps libre

Plan de cohésion sociale

Un mix de sport et de culture

Les stages été jeunes ont de nouveau remporté le succès cette année. Une soixantaine de jeunes de 8 à 16 ans ont en effet participé à diverses activités dans des domaines aussi variés que l'éveil scientifique et le golf entre autres. Les activités étaient une fois encore appréciées par tous.

Les jobistes solidaires de l'environnement



En juillet dernier, six jeunes Gerpinnois d'entre 15 et 18 ans ont participé à l'opération « été solidaire ». Durant deux semaines, Dorian, Thibault, Raphaël, Léo, Thalya et Lucie ont œuvré pour la réalisation de plusieurs projets en partenariat avec le service environnement de la commune. Tout au long de la première



semaine, les jobistes ont d'abord entretenu les carrés potagers de l'entité. Ils ont ensuite confectionné des panneaux signalétiques indiquant les légumes présents et ont réalisé des épouvantails, des nichoirs, des hôtels à insectes et même un banc à partir de palettes de récupération. Ensemble, ils ont aménagé un parterre à côté de l'église d'Acoz et ont effectué quelques travaux d'entretien sur le pré-Ravel. Une parcelle de permaculture a aussi été créée dans le cadre du projet d'aménagement du parc communal. En partenariat avec la province du Hainaut, qui a mis à disposition les animateurs Muriel Adam et Omer Ozcetin, les jeunes ont ensuite participé à un projet d'intégration de l'art dans le contexte urbain. Ils ont ainsi rafraîchi un abribus de Villers-Poterie en lui redonnant des couleurs évoquant les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Joli clin d'œil à notre folklore et à notre patrimoine.

Cyber espace seniors : des modules adaptés

Comment naviguer sur internet ? Comment utiliser Word pour rédiger vos courriers ? Vous avez acheté un ordinateur et vous désirez apprendre à l'utiliser ?



Pour une maîtrise adaptée aux besoins des plus âgés, nous organisons des cours d'initiation et des cours de remise à niveau adressés aux seniors gerpinnois. Les cours de remise à niveau sont destinés aux aînés qui ont déjà suivi le module d'initiation et qui souhaitent revoir certains points de celui-ci.

Accompagnés par des formateurs seniors bénévoles et une formatrice expérimentée, les aînés sont invités à acquérir des connaissances leur permettant de rester en contact avec leur environnement.

Nous vous proposons trois types de modules :

- A) Module d'initiation (8 cours de 3h00 le jeudi de 9h00 à 12h00)
- B) Module de remise à niveau (le mardi matin de 9h00 à 12h00)
- C) Entraide informatique (le vendredi matin de 9h30 à 11h30)

Les différents modules sont gratuits mais une caution de 20 euros est demandée.

Intéressé ? Prenez contact avec Sarah Debièvre au 071/50.90.23 ou par mail à pcs@gerpinnes.be.

Agenda des stages

Retrouvez l'agenda des stages avant chaque période de congés scolaires sur le site de Gerpinnes (www.gerpinnes.be) ou sur le profil Facebook de l'ATL (Atl Gerpinnes).

Les seniors à la page

Afin de les informer de nos excursions, goûters, repas et autres conférences ou débats, nous invitons les personnes de 60 ans et plus à nous communiquer leurs coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, n° de GSM et/ou de téléphone, adresse mail). Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de contact du plan de cohésion sociale.).

Si vous souhaitez découvrir les activités et les news du PCs et de l'ATL, rendez-vous sur le site internet www.gerpinnes.be ou sur nos pages Facebook (PCs Gerpinnes - Atl Gerpinnes).

Informations et contacts :

Plan de cohésion sociale

Patricia, Valérie et Sarah
071/50.90.20 - 0474/69.65.88

pcs@gerpinnes.be

 PCs Gerpinnes



Service accueil temps libre

Cécile Charlier, coordinatrice
071/50.90.24 - 0491/71.92.61

ccharlier@gerpinnes.be

 Atl Gerpinnes



Un contact communal pour les seniors

Le conseil consultatif des aînés de Gerpinnes en collaboration avec l'administration communale informe les seniors qu'ils peuvent contacter Mme Amélie Da Ros au **071/50.90.17** pour obtenir les renseignements administratifs souhaités ainsi que des réponses à leurs diverses demandes.



● ● ● Environnement

Calendriers des différentes collectes de déchets ménagers

Les collectes hebdomadaires des déchets résiduels et fermentescibles. Les collectes des immondices (conteneur gris) et des déchets organiques (conteneur vert) sont fixées au mardi pour tous les villages de l'entité gerpinnoise.

Collecte PMC	Papiers cartons/verres
Les mardis 1 et 15 octobre	Le mardi 1 octobre
Les mardis 5 et 19 novembre	Le mardi 5 novembre
Les mardis 3 et 17 décembre	Le mardi 3 décembre

Parc de recyclage

Rue J.J. Piret à Joncret - Accessible du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00

Le samedi de 09h15 à 17h30 (dernière heure d'entrée. La fermeture du parc a lieu 15 minutes après l'heure de la dernière entrée)



Pas de transport ?

Collecte gratuite et à domicile d'objets et encombrants en bon ou en mauvais état : la Ressourcerie du Val de Sambre - 071/47.57.57

Service à domicile pour les particuliers : Taxi déchets - 0800/94.234 - service payant.

Que faire de vos conteneurs à puce en cas de déménagement ?

Tout d'abord, deux points d'attention :

1. Les conteneurs à puce sont attachés au logement, et pas aux personnes. Lorsque vous déménagez, les conteneurs doivent donc rester sur place.
2. Les puces des conteneurs ne sont actives que pour les logements occupés, c'est-à-dire là où au moins une personne est inscrite dans les registres de la population.



Si vous quittez Gerpinnes :

Lorsque vous aurez déclaré votre changement d'adresse (démarche à effectuer auprès de l'administration communale de votre nouveau logement), les puces des conteneurs restés à Gerpinnes seront automatiquement désactivées puisque le logement sera inoccupé.

Il n'y a aucune démarche indispensable. Néanmoins, vous pouvez envoyer à Tibi, idéalement par fax, le formulaire de déménagement, qui se trouve sur leur site : <https://www.tibi.be/citoyens/collectes-porte-a-porte/collectes-en-conteneurs-a-puce/formulaire-de-deménagement.htm>

Ceci leur permettra de désactiver directement les puces des conteneurs concernés.

Si vous vous installez à Gerpinnes : Vous recevrez, lors de votre inscription en nos bureaux, le formulaire de déménagement à renvoyer à Tibi afin d'activer les puces de vos conteneurs.



Pourquoi faut-il désherber les trottoirs et les filets d'eau ?

- > Il y a un risque de chute d'un passant (vous êtes civilement responsable).
- > Les racines des plantes adventices peuvent déchausser les dalles et les pavés.
- > Et aussi, c'est le règlement communal de police qui vous y oblige !
- > Qui doit désherber ?

Le long du trottoir de votre maison, de votre propriété ou de votre commerce, c'est bien vous (locataire ou propriétaire) et non les services communaux qui êtes tenu de désherber et nettoyer le trottoir, le filet d'eau et la bordure.

Comment désherber ?

Depuis le 1^{er} septembre 2014 il est strictement interdit de pulvériser sur la voie publique ou à proximité des écoulements d'eau ! Le sel, le vinaigre et l'eau de javel sont également proscrits. Il faut surtout désherber au printemps, avant la germination des plantes (et les marches folkloriques).

Vous trouverez une foule d'informations, d'alternatives et de conseils sur le site de l'association Adalia : www.adalia.be

Ce que dit le règlement de police :

Article 136 : les riverains sont tenus d'entretenir et maintenir en état de propreté les trottoirs, accotements et filets d'eau de leur immeuble

Article 156 : Les riverains sont tenus de limiter le développement des mauvaises herbes (orties, lisérons...) et d'autres plantes nuisibles sur leur bien afin qu'elles ne colonisent les propriétés voisines.

Article 184 : Toute personne ayant commis une infraction en la matière est passible d'une amende administrative d'un montant maximal de 350 € !

Campagne de stérilisation des chats errants

Un chat aime flâner et rencontre donc régulièrement ses congénères. Une femelle est déjà féconde à partir de l'âge de 6 mois, elle peut avoir 2 à 3 portées par an. Le nombre de chats « abandonnés » augmente et les associations ne peuvent faire face à cet afflux. L'euthanasie est dès lors considérée comme la seule solution.



La stérilisation imposée dans le Code wallon du bien-être animal, qui est entré en vigueur le 01/01/2019, permet de lutter contre ce phénomène.

Quand doit-on faire stériliser son chat ?

Particuliers

- Si le chat est né avant le 1^{er} novembre 2017 : Avant qu'il soit donné ou vendu.
- Si le chat est né après le 1^{er} novembre 2017 : Avant l'âge de 6 mois.
- Si le chat est introduit sur le territoire wallon et est âgé de plus de 5 mois : endéans les 30 jours de son introduction.

Éleveurs

- Obligatoire lorsque l'animal reproducteur n'est plus destiné à l'élevage.

Refuges

- Obligatoire avant de céder l'animal.

Cette année, une seconde campagne de stérilisation des chats errants par la commune débutera au mois d'octobre.



Et si nous récupérions la nuit ?

Ce samedi **12 octobre** aura lieu la **12^e nuit de l'obscurité**. Une soirée qui met en lumière les pollutions lumineuses, en constante augmentation, auxquelles nous sommes exposés. C'est l'occasion de rappeler les impacts tant économiques qu'environnementaux de l'éclairage nocturne.

L'impact économique est clair. Un éclairage dans le jardin, même en led, consomme de l'électricité. Penser que le led ne consomme quasiment rien amène à les utiliser plus, neutralisant cet effet peu économe. Éclairer de manière inutile a donc un coût pour votre portefeuille. Des conseils (intensité, couleur, orientation, etc.) sont disponibles sur le site ascen.be. #POLLEC

Quant à l'impact sur la biodiversité, il est dénoncé depuis de nombreuses années. La vie des espèces nocturnes (chauves-souris, hérissons, chouettes, etc.) peut être perturbée par les éclairages intempestifs, parfois aveuglants. N'oubliez pas que vos animaux de compagnie, eux aussi, sont aptes à pouvoir se déplacer dans la nuit. Laissez leur nature obscure s'exprimer. #PCDN

Un impact sur la santé ? Trop de lumière tue la lumière. Le rythme circadien de notre organisme est sensible aux phases jour - nuit. L'obscurité est bénéfique pour notre organisme en permettant aux hormones et aux phases du sommeil de se réguler.

Dans le cadre de cette 12^e nuit de l'obscurité, la commune invite tous les citoyens désireux de participer à éteindre les sources extérieures d'éclairage et à rationaliser l'éclairage dans leur maison.

Récupérons l'obscurité et la nuit, levons les yeux vers le ciel étoilé.

Plus d'information : www.ascen.be et sur www.gerpinn.es => **énergie**



Appel à un candidat « Président », pour la section de Gerpennes



Le « Magnolia » est un cercle horticole et de petit élevage qui a pour but d'aider le citoyen à cultiver ses propres plantes et légumes ou à élever ses lapins, poules...

Il œuvre dans une dynamique de « développement durable » et de respect de la nature.

A cet effet, un petit journal est distribué mensuellement. Une commande de graines et plants de pommes de terre, huit conférences sont organisées annuellement.

L'entité de Gerpennes comprend quatre sections réparties sur les différents villages.

La section de Gerpennes centre/ Les Flaches/Hymiee recherche un nouveau président.

Ses tâches consisteront à :

- Conduire et dynamiser la section avec l'aide de son comité.
- Assurer la bonne gestion des activités, des conférences (préparation de la salle, accueil, tombola, gestion des compteurs, réception des fleurs de la tombola, etc.)
- Assurer les relations avec les différentes instances communales.

Toute candidature est à adresser à Christine Puylaert, rue d'Hanzinne, 73 à 6280 Gerpennes.

Pour plus de renseignements, vous pouvez la contacter au 071/50.45.45.

6ème Fête du potiron samedi 26 octobre 2019 de 10h à 18h00 place de l'ancienne scierie

Le RSI organisera pour la sixième année consécutive sa célèbre fête du potiron.

Qu'il soit décoratif ou utilisé dans des préparations culinaires nombreuses, soupe, gâteau, cake, confiture, ... le potiron vous ravira tout au long des mois d'hiver.

Cette fête, c'est surtout l'occasion de déguster ou d'acheter des produits locaux liés au potiron. Une trentaine d'exposants vous raviront par la diversité de leur production.

Notre vente de potiron « bio » rencontre chaque année plus de succès. Venez le choisir et réservez-lui le sort qu'il vous plaira ...

Une fête animée : grimage, atelier coloriage, promenade en char à banc, tour en poneys, ...seront proposés aux enfants



Dates des battues



Ce récapitulatif est transmis à titre indicatif, cette liste est susceptible d'évoluer. Nous vous invitons à consulter notre site www.gerpennes.be.

Il convient d'être prudent en cette période de chasse. Dans tous les cas, il y a lieu de respecter scrupuleusement les interdictions de circuler en forêt matérialisées par les affichettes rouges.

BOIS DE LOVERVAL (VERGER NAMECHE)

Le 16 octobre 2019 - Le 20 novembre 2019
Le 18 décembre 2019

BOIS DE GOUGNIES ET BOIS PRIVÉ BODSON

Le 21 octobre 2019 - Les 04 et 25 novembre 2019
Le 16 décembre 2019

BOIS DE L'ESCU À GERPINNES

Le 28 octobre 2019 - Le 18 novembre 2019
Le 30 décembre 2019

BOIS DE GERPINNES, DE LA FERRÉE, DE BORGÉRY ET DE WARCHISSEAU

Le mardi 15 octobre 2019 - Le jeudi 14 novembre 2019
Le mardi 17 décembre 2019

BOIS DU PETIT FLOREFFE

26 octobre 2019
30 novembre 2019
28 décembre 2019
25 janvier 2020 (sangliers)



Nouveautés :

- De 10h00 à 12h00 : petit-déjeuner campagnard (pain-œuf-lard-confiture-lait-café) ; 4€
- Concours du plus gros potiron : pesage des potirons à partir de 13h00. 3 prix seront remis à 17h00.
- Ateliers culinaires

Bar et petite restauration.

Balade vélo : dernier dimanche de chaque mois de mars à octobre

Notre dernière balade vélo de l'année est organisée à travers notre région le dimanche 27 octobre 2019.

Possibilité de louer des vélos à assistance électrique au RSI pour la modique somme de 10€.

Si vous participez avec votre vélo personnel, une participation aux frais de 3€ est demandée.

Collation et boisson (soft ou cuvée Gerpinnoise) offerte.

Informations :

Le RSI est accessible via : <http://www.rsi-gerpinnes.be>

- Par courriel : info@rsi-gerpinnes.be, par téléphone au 071/50.14.85 ou par courrier postal à RSI Gerpennes, rue Edmond Schmidt, 1 à 6280 Gerpennes.

WANTED : Bénévole ?

Vous voulez participer à la vie du RSI ?

Œuvrer à la promotion de notre commune ?

Rejoignez notre association et apportez-y des idées de projet ...

Comment ? Envoyez-nous un email ou un courrier. Nous vous convierons à notre prochaine réunion.



Relighting de l'église d'Acoz



Travaux de l'allée des Bouleaux - Les Flaches



Aménagement d'une rampe d'accès à la rue du Château d'En Bas - Gerpinnes



Aménagement d'un trottoir sécurisé à Gougnyes



Réparation des marches de l'église de Villers-Poterie



Travaux d'égouttage rue de l'Astia - Hymiee



Aménagement d'un bac à fleur le long de l'église d'Acoz



Aménagement de la cour à l'école des Flaches



Aménagement d'une rampe d'accès au service travaux - Gerpinnes



Aménagement d'un îlot à Lausprelle



Cimetière de Loverval, aménagement de la morgue en espace funéraire



Réparation des ornières à la rue de la Blanche Borne - Loverval



Essai de verdurisation au cimetière d'Hymiee



Pour plus de renseignements concernant ces activités,
veuillez consulter notre site : gerpinnes.be

● ● ● Agenda

Dates	Détails	Lieu	Horaire	Organisateur + Infos
4/10/2019	Fête de village d'Hymiee	Place d'Hymiee	20h30	Concert des "Francis-Francis" (cover variété et rock français) + soirée "karaoke festif"
5/10/2019	Fête de village d'Hymiee	Place d'Hymiee	A partir de 10h00	10h00 tournoi de volley sur la place -18h30 souper villageois - 21h00 concert de "Machine Gun" (cover AC/DC) + soirée classic rock
06/10/2019	Fête de village d'Hymiee	Place d'Hymiee		Matin : "jeu-balade" familial (départ du chapiteau) - 11h00 apéro villageois - 13h00 tournoi de pétanque (triplettes formées) - 16h00 fanfare rock dans le village Tout le week-end : forains, barbecue, bonne humeur,...
11/10/2019	Récolter ses graines dans le potager	Maison de village des Flaches	19h30	Personne de contact : Christine Puylaert : 0475/95.14.00
12/10/2019	Souper de la marche de Gerpinnes-centre	Salle communale de Gerpinnes - Place des Combattants	19h30	Renseignements et réservations : fredmottet@voo.be https://www.facebook.com/groups/marchesaintierolende.gerpinnescentre
14/10/2019	Récolter ses graines dans le potager	Ancienne maison communale de Loverval	19h30	Personne de contact : Christine Puylaert : 0475/95.14.00
16/10/2019	Les plantes mellifères et insectes pollinisateurs	Salle des fêtes Villers-Poterie	19h30	Personne de contact : Christine Puylaert : 0475/95.14.00
19/10/2019	Souper des d'Girolleus	Salle communale de Lausprelle	18h30	Souper porchetta -apéro, plat, dessert : 25 € - enfant de 6 à 12 ans : 10 € - enfant de moins de 6 ans : gratuit Réservation par virement sur le compte BE57 0015 0248 5035 Contact : P Vissenaekens : 071/47.75.72 - 0477/95.73.50
19/10/2019	Fanfare royale d'Acoz	Salle Pouleur Acoz	19h30	Animation :Die frohlichen Acozier Muzikanten - Entrée gratuite - Possibilité restauration : apéro,choucroute garnie, dessert: adulte 18 EUR., enfant 12 EUR OU : apéro, assiette ardennaise, dessert: adulte :18 EUR, enfant 12 EUR à préciser lors de la réservation. Réservation et paiement pour le 14/10 au compte de F.R.A.: BE08 0017 3976 4213. Infos : MAHY S. 0477/17.76.21 - GARCIA S. 0496/50.61.79.
21/10/2019	Récolter ses graines dans le potager	Salle Mélot Joncret	19h30	Personne de contact : Christine Puylaert : 0475/95.14.00
8/11/2019	Les choux	Maison de village des Flaches	19h30	Personne de contact : Christine Puylaert : 0475/95.14.00
9 et 10/11/2019	Marche des 2 provinces	Départ à la salle, rue des Ecoles - Acoz	Départ : de 6h00 à 15h00	Les bottines de Gerpinnes - Inscription : 1€ - accessible à tous - 30-42-50 km les 2 jours - Info : Ben : 0479/68.17.23 - Guy : 0498/08.96.57 - Lesbottinesdegerpinnes.simplesite.com
13/11/2019	La culture des plantes à infuser	Salle des fêtes Villers-poterie	19h30	Personne de contact : Christine Puylaert : 0475/95.14.00
17/11/2019	9ème petit déjeuner Oxfam	Maison de village de Fromiee	De 8h00 à 11h00	Renseignements : M Vincent Maystadt 0475/73.02.40
18/11/2019	Les choux	Salle Mélot Joncret	19h30	Personne de contact : Christine Puylaert : 0475/95.14.00
22/23 et 24/11/2019	Éne béle petite gayole	Salle communale Place des Combattants	En semaine à 19h30 Le dimanche à 16h30	Le lundi 28 octobre à la brasserie Chez Cabu dès 10h00 Réservations OBLIGATOIRES UNIQUEMENT A PARTIR du 31/10/2019 Au centre culturel de Gerpinnes,rue de Villers, 61 à Lausprelle - 071/50.11.64 OU 0475/48.61.26 pendant les heures de permanence
25/11/2019	Les choux	Ancienne maison communale de Loverval	19h30	Personne de contact : Christine Puylaert : 0475/95.14.00
22/12/2019	Concert de Noël	Eglise de Gougnyes	16h00	Organisateur + Infos : Chorale St Remi de Gougnyes. Venez vous divertir en (re)découvrant des chants qui vous plongeront dans l'ambiance de Noël, Noël qui sera là bien avant l'heure. Ensuite, vin chaud, bières spéciales, potages et partage du cougnoù à la salle Aimé André.
29/30/11 et 1/12	Éne béle petite gayole	Salle communale Place des Combattants	En semaine à 19h30 Le dimanche à 16h30	Le lundi 28 octobre à la brasserie Chez Cabu dès 10h00 Réservations OBLIGATOIRES UNIQUEMENT A PARTIR du 31/10/2019 Au centre culturel de Gerpinnes,rue de Villers, 61 à Lausprelle - 071/50.11.64 OU 0475/48.61.26 pendant les heures de permanence

Repair café

Samedi 19 octobre 2019 de 14h00 à 17h30

Réparer plutôt que jeter ou gaspiller ! Voilà la réflexion du collectif citoyen qui est à l'initiative du Repair café de Gerpinnes. Les Repair cafés favorisent la rencontre entre les habitants dans la bonne humeur. Ne manquez pas le prochain, au centre culturel de Gerpinnes, le samedi 19 octobre 2019 ! L'occasion de venir faire réparer vos petits électros, vélos, vêtements et de passer un moment convivial. Entrée et réparations gratuites.



Maison de la laïcité



1989...2019

Le 4 octobre, nous vous invitons à fêter nos 30 ans de laïcité à Gerpinnes :

- o 19h00 : accueil
 - o 19h30 : discours et inauguration de l'exposition
 - o 20h30 : **soirée de jazz** sous chapiteau avec le **BOURBON STREET JAZZ BAND**
- Bar et petite restauration assurée.



Notre agenda

- Le 23 octobre à 20h00 : conférence par Jean-Paul Baudson, directeur retraité d'une école secondaire : « Cours de morale, de religions, de philosophie et de citoyenneté. Et nos enfants dans tout cela ? »
- Le 11 janvier 2020 à 14h30 : conférence-démonstration-dégustation par Livio Damini : « Comment faire facilement son pain sans travailler la pâte ».
- Le 6 février à 19h30 : conférence par Jean-Marc Onkelinx : « W.A.Mozart, voyage au cœur de l'Homme ».

Nouvelles activités :

- Un cours d'alphabétisation (lire et écrire) pourra être mis sur pied le mercredi ou le jeudi (horaire à déterminer). Si vous connaissez des personnes dans ce cas, informez-les et aidez-les à nous contacter (tél. : 071/50.23.72). Merci !
- Table de conversation en anglais le mercredi de 18h30 à 20h00 (tél. : 0476/33.18.17).
- Jeux de société : le 4ème vendredi du mois à 19h30 (rens. 0477/50.81.67).
- Cours de yoga : le lundi, de 18h30 à 19h30 (rens. : 0497/82.71.99).

Nos activités permanentes ont repris :

- Cours d'italien : le lundi de 13h30 à 15h00 et de 15h00 à 16h30 pour le 2ème niveau (tél. : 071/65.57.90),
- Cours d'anglais (liste en création pour un nouveau groupe éventuel - tél. : 0495/77.31.29),
- Cours de gymnastique du dos : le jeudi de 16h15 à 17h45 et de 19h15 à 20h00 et le mardi de 9h30 à 11h00 (rens. 0497/82.71.99),
- Marche nordique : le dimanche de 10h00 à midi (rens. 0497/82.71.99),
- Café littéraire : le 3ème vendredi du mois à 14h30 (rens. 071/50.10/02),
- Scrabble : le 2ème et 4ème mardi du mois de 14h00 à 16 h30 (rens 071/36.96.47).

Consultez notre site pour de plus amples renseignements : www.laicite-gerpinnes.be - 071/21.39.33 - 071/50.23.72 - 071/50.10.02.

Unité pastorale refondée de Gerpinnes

Un nouveau curé, cela se découvre, cela s'apprivoise, cela se fête !

Il a répondu à l'appel de Dieu. Il a tout quitté pour suivre Jésus Christ. A sa suite, il est devenu « pêcheur d'hommes ». Originaire de Soignies, ordonné prêtre à Tournai le 28 juin 2009 par Monseigneur Guy Harpigny, l'abbé Philippe Pardonce, vicaire depuis 10 ans à Frasnes-lez-Anvaing, s'installe dans la cure de Gerpinnes, place des Combattants, le 1er septembre. Comme Jésus s'en allait sur les chemins de Judée, de Galilée, de Samarie, à la rencontre de tous et de toutes, notre jeune prêtre de 36 ans s'apprête à découvrir paysages et façons de vivre des villageois dans toute l'unité pastorale. Durant les deux premières semaines de septembre, l'abbé Philippe Pardonce séjournera dans un des 10 clochers de notre paroisse refondée de Gerpinnes pour se faire connaître, se faire plus proche. Chaque représentant de clocher aura à cœur d'accueillir et d'accompagner le prêtre dans ses découvertes. Ouvrons-lui grand les portes de nos clochers et celles de nos cœurs !

Opinion des groupes politiques

CDH

Le Programme Stratégique Transversal communal.

Les communes et les villes doivent s'inscrire dans un processus d'optimisation de leur gestion au travers d'un nouvel outil prospectif qu'est le Programme Stratégique Transversal (PST).

Le PST doit permettre « dans le cadre d'un processus de diagnostic, de fixation d'objectifs, de réalisation de projet et d'évaluation, d'asseoir une réflexion globale, de fédérer des partenariats porteurs au niveau local et de lancer des dynamiques ».

Outre le fait qu'il permet de progresser vers une gouvernance moderne, il dote les agents communaux et les mandataires d'une vision globale de la gestion communale dictée par la majorité actuelle.

Le programme électoral du groupe cdH des dernières élections communales est maintenant étoffé avec des projets concrets dans ce document.

Quatre objectifs stratégiques ont été déterminés : une commune bien gérée, accessible, à dimension humaine, active et dynamique.

Pour atteindre ces objectifs stratégiques, 31 objectifs opérationnels ont été définis et 137 actions développées.

Ce document se veut évolutif. Il guidera notre action tout au long de la législature. En identifiant les moyens humains, budgétaires, logistiques et administratifs dans ce document, l'administration communale de Gerpinnes s'inscrit résolument dans une démarche de gestion orientée vers la performance et la cohérence.

Dans quelques jours, ce document important, et volumineux, sera accessible aux citoyens sur le site internet de la commune.

Horizon

(PS - MR - ECOLO)

Plus d'ambition socio-économique !

Avec 12 660 habitants et plus de 5100 travailleurs actifs, un taux de chômage de 10,1% nous pourrions nous réjouir ; notre activité économique se porte, hélas plus de 89,2% de ces travailleurs « s'exportent » en dehors de nos villages, ne trouvant pas la possibilité d'exercer leur profession ici-même.

Malgré les 301 « entreprises et établissements » présents dans notre entité le taux de création d'entreprises (8,5%) est moins élevé que dans le Hainaut (9,2%).

Le « programme de politique communale » déposé par la majorité actuelle ne comporte qu'une ligne et demie sur le développement économique.

A part le dossier des « ateliers ruraux » (initié déjà par notre ancien bourgmestre Roland Marchal depuis longtemps), aucun projet ni d'initiative n'ont encore vu le jour.

Or, au travers de différents plans économiques, la Région Wallonne permet aux communes qui le désirent de créer une agence de développement local (avec subsides à la clef). Ces agences mettent en réseau des partenaires locaux issus des secteurs public, privé et associatif afin de faire émerger des projets créateurs d'activités économiques et d'emplois.

Il est donc important que nos édiles soient plus « créatifs » et aient enfin l'ambition pour favoriser la création d'emploi dans notre entité.

Repensons ensemble l'avenir entre commerce et ruralité, modernité et patrimoine et investissons de nouveaux espaces dans le respect du développement durable.



Dînons ensemble

Le repas « Dînons ensemble » destiné aux « 7 x10 et plus » de l'entité se déroulera **le mardi 8 octobre 2019 à la salle Pouleur**. Nous vous attendons dès 12h00 pour prendre l'apéritif et ensuite déguster un repas composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert.

Le prix de la participation à ce dîner est de 20 € pour les personnes âgées de 70 ans et plus, de 25 € pour les accompagnants de moins de 70 ans.

Le menu n'est pas encore connu. Le bulletin d'inscription et le menu seront communiqués par courrier postal ou e-mail aux gerpinnois figurant sur le listing des personnes ayant demandé à être invitées.

Si vous souhaitez figurer sur ce listing et être invité à nos prochains dîners n'hésitez pas à contacter Monsieur Nicolas Henneaux au 071/50.29.11 ou via l'adresse nicolas.henneaux@cpasgerpinnes.be



LA BARRIQUE
VINS & SPIRITUEUX - BAR À VINS

— **NOUVEAU** —

LE BAR À TABLES

UN CONCEPT BENO-BASTRONOMIQUE INÉDIT
AVEC LE CHEF JEREMY VANDERNOOT ET
L'ÉQUIPE D'EXPERTS EN VINS DE LA BARRIQUE

DE 12H À 15H DU MARDI AU SAMEDI

MENU BASTRONOMIQUE 3, 4 OU 5 SERVICES

1000 VINS
1000 ALCOOLS
WHISKY, RHUM, GIN...
LAGUIOLE
PEUGEOT
LE CREUSET...
CIGARES



ANCIEN CANDIDAT • TOP CHEF SAISON 9

MENUS, PLATS ET SÉLECTIONS DE VINS DISPONIBLES SUR FACEBOOK@LABARRIQUE.BE ET WWW.LABARRIQUE.BE
RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS 071/21.80.25

RUE DES ÉCOLES, 5 - 6120 NALINNES • INFO@LABARRIQUE.BE • WWW.LABARRIQUE.BE • TÉL 071 21 80 25

ECOLOR

PEINTURE & DÉCORATION

www.ecolorinfo.be
Simon Hanus
+32 (0) 473/97.37.59
ecolor.decoration@gmail.com

- Tous types de travaux de peinture int/ext.
- Revêtements muraux et sol, aménagement d'espace etc.

Service d'aide-ménagère
Centrale de repassage

Picobelleau
www.picobelleau.be



LANEFTE
36, Grand Route
071/700.671
GERPINNES
Avenue Albert 1^{er}
071/333.414

www.picobelleau.be

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr SCHAMP se fera un plaisir de vous rencontrer.
0470 / 116 140

ELOY
aurelien

ARBORISTE - GRIMPEUR - ELAGUEUR

Abattage simple et délicat • Taille des grands arbres
Broyage • Essouchage • Taille d'arbustes et haies

Tél. 071 19 54 50 • Gsm 0477 23 73 35
aurelien.elay@elagage-eloy.be
www.elagage-eloy.be

SUBSIDES COMMUNAUX POUR CLUBS, CERCLES OU GROUPEMENTS

AVIS AUX CLUBS, CERCLES ET GROUPEMENTS ASSOCIATIFS DE L'ENTITE

DEMANDE DE SUBSIDE POUR 2020

Les clubs, cercles ou groupements dont les dirigeants souhaitent solliciter l'octroi d'un subside communal pour 2020 doivent répondre aux conditions suivantes :

1°) le siège doit être situé dans l'entité ;

2°) le comité ou les membres participants doivent comprendre 50% au moins de citoyens et/ou de citoyennes domiciliés dans l'entité ;

3°) avoir organisé des animations pendant deux années consécutives minimum dans les 4 dernières années ;

Toute demande de subside est subordonnée au renvoi de ce questionnaire dûment complété à l'administration communale, à l'attention du collège communal, avenue Astrid, 11 - 6280 GERPINNES, pour le **18 OCTOBRE 2019 AU PLUS TARD**.

!!! LES DEMANDES TARDIVES NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDERATION !!!

Questionnaire d'identification

Nature et dénomination exacte du groupement :

Date de création :

Genre d'activité :

Adresse du siège où se déroulent les activités (+ téléphone / e-mail éventuellement) :

Composition complète du comité (pour chaque membre du comité, préciser dans l'ordre : fonction, nom, prénom et adresse + n° de téléphone des président et secrétaire) :

Numéro et intitulé du compte bancaire (**OBLIGATOIRE** pour le paiement de subsides) :

SI LE GROUPEMENT CHANGE DE N° DE COMPTE EN COURS D'EXERCICE, MERCI DE PREVENIR LE SERVICE COMPTABILITE AU 071/50.90.43

Nombre de participants au 15 octobre 2019 : dont de l'entité.

A annexer : le compte de l'année 2018 et le budget 2020. Faire apparaître spécifiquement les subsides communaux, les locations et coûts des salles communales (exclure les consommations énergétiques et les nettoyages) ainsi que la location de matériel communal.

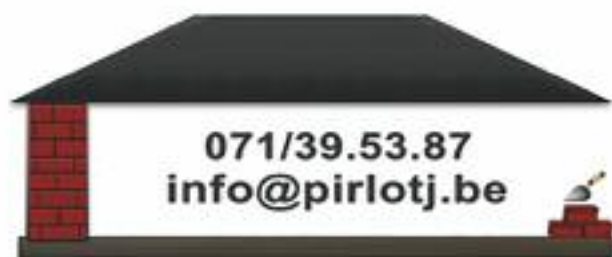
Calendrier des activités de l'année 2020 :

RAPPEL : aucun subside ne sera octroyé si ce formulaire et son annexe ne sont pas renvoyés dans les délais, y compris compte et budget demandés ci-dessus.

L'administration communale reste seul juge de l'attribution ou non des subsides.

DAVISTER s.p.r.l.

Entreprise générale de construction



Construction - Rénovation - Toitures - Abords
35 ans d'expérience au service de votre projet

**La qualité et le savoir-faire belge
à votre service**

Rue Vandervelde, 187
6200 - BOUFFIOULX
m.henri@pirlotj.be
0491 61 21 56

GERARDS

CUISINES EQUIPEES
3^e GENERATION DEPUIS 1962

ALNO
Dépositaire

MHK
Belgium

ETS GERARDS
Rue de Fagnet 57
B-6280 GERPINNES

TEL 071 50 18 02
FAX 071 50 63 63
GSM 0475 89 59 80
MAIL info@ets-gerards.be
WEB www.ets-gerards.be

D DONATI

FUNÉRAILLES

- Organisation complète de funérailles - Caveaux & monuments - Convention funéraire - Dernières volontés -



47, RUE DE VILLERS
6010 COUILLET

071/50.16.06
0498/57.87.80

25, AVENUE ALBERT 1^{er}
6280 GERPINNES



Les tâches ménagères ? C'est notre affaire !

Aide-ménagère à domicile et atelier de repassage

Entreprise agréée Titre-services, 15 ans d'expérience !



0492/073.524

www.sambreservices.be

chatelineau@sambreservices.be

Courtstones

Klinkers

IPE

Gabions

Pierres bleues

Megadalles



Ernest et Youri
DOGOT



Aménagements extérieurs
Maçonnerie extérieure
Terrassement
Pose de tarmac
Egouttage
Pavage pierre & béton
Mur en Gabions

Rue des Saules, 13 • 6280 GERPINNES • TEL 071/50 24 26 • FAX 071/50 45 56
 GSM 0475/74 72 83 - 0473/28 16 31 • info@mtvservices.be • www.mtvservices.be

TEXTIL DECOR
HABILLE VOTRE INTÉRIEUR

VIVE LA RENTRÉE, PROFITEZ DE NOS ARTICLES EN PROMOTION :

Tentures

STORES À VOS MESURES

confection gratuite et -10% de remise** !

remise de la tva de 21% ou le placement offert*.








GERPINNES



Centre Commercial Butia
071/22.05.01

JEMEPE-SUR-SAMBRE



Centre Commercial Baty des puissances
071/77.11.63



Heures d'ouverture :

www.textil-decor.be





WAUTHY CONSTRUCTION.be

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TOITURE MENUISERIE

0470 28 88 55

**DEVIS
GRATUIT**